

Communiqué de presse

9 septembre 2016 - N° 20

Nominations au sein de SCOR

SCOR annonce deux nominations à des fonctions Groupe :

Claire Le Gall-Robinson rejoint SCOR comme Secrétaire Général du Groupe à compter d'octobre 2016. Rattachée à Romain Launay, Group Chief Operating Officer, elle sera notamment en charge du secrétariat du Conseil d'Administration, du secrétariat du Comité exécutif du Groupe, de la conformité et des affaires publiques. La Direction Juridique lui sera rattachée, et elle assurera la supervision des affaires réglementaires, qui relèvent désormais de la responsabilité de la direction des affaires réglementaires et prudentielles. Elle sera basée à Paris.

Philippe Verdoire est nommé Head of Group Cost Control and Budgeting, rattaché à Ian Kelly, Head of Group Financial Planning and Analysis, et à Romain Launay, Group Chief Operating Officer. Il sera chargé d'assurer une gestion des dépenses performante en vue de poursuivre l'optimisation de la structure de coûts du Groupe. Il sera basé à Paris.

*

* *

Biographies

Claire Le Gall-Robinson, 41 ans, est avocate aux Barreaux de Paris et de New York. Diplômée d'Harvard Law School (Master of Laws) et de l'Université Paris II- Panthéon Assas (Droit des affaires et fiscalité), elle a exercé depuis plus de 17 ans dans des cabinets américains de premier plan, Sullivan & Cromwell LLP et Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP. Avant de rejoindre SCOR, elle était associée au sein du département corporate du cabinet international Gowling WLG, à Paris.

Philippe Verdoire, 48 ans, est diplômé de la SKEMA Business School de Sophia Antipolis et de l'Université de Lyon. Il a débuté sa carrière chez Ernst & Young à des fonctions d'audit. En 2003, il a rejoint ABB, leader mondial dans les technologies de l'énergie et de l'automation, où il a notamment occupé les postes de Directeur de l'audit interne pour les projets financiers et spéciaux, Contrôleur division pour les produits énergétiques et Directeur des achats mondiaux des produits et services indirects. En 2013, il est devenu Contrôleur entité des solutions industrielles et du traitement minier et des minerais.

Communiqué de presse

9 septembre 2016 - N° 20

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 80 62

mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon

Head of Investor Relations

& Rating Agencies

+33 (0)1 58 44 71 68

bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

[Galerie Photo SCOR](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2015 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0108 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».